

constituait une difficulté dont le pays a pu se tirer assez rapidement.

En outre, nous ne devons pas oublier que, pendant les débats qui ont eu lieu sur le chômage au cours de sessions antérieures, l'opposition d'alors n'a jamais manqué d'utiliser les chiffres les plus élevés du Service national de placement pour étayer et, parfois, exagérer sa thèse. Mon honorable ami le ministre du Travail utilisait ces chiffres régulièrement et, lorsqu'il traitera cette question plus tard, au cours du débat, j'imagine qu'il utilisera probablement les chiffres les plus bas publiés par le Bureau fédéral de la statistique.

Lorsque j'ai parlé du chômage à la Chambre et en dehors de la Chambre, j'ai toujours employé les chiffres du Bureau fédéral de la statistique et, quand j'ai utilisé les chiffres du Service national de placement, ce n'était jamais isolément. Il y a deux séries de chiffres, et ni l'une ni l'autre ne donnent peut-être une idée exacte de ce qui se passe. Une série peut exagérer dans un sens et l'autre série, dans l'autre sens; mais, si les chiffres dont nous disposons en ce moment, quelle que soit leur provenance, se révèlent exagérés et si les dangers inhérents à ces chiffres se révèlent des dangers auxquels on fera face et qu'on écartera, alors tous les membres du comité et tous les Canadiens s'en réjouiront. D'ici là, il nous incombe de prévenir le gouvernement de la possibilité de ces dangers et de chercher à le convaincre qu'il y a lieu de prendre des mesures efficaces pour les affronter grâce à des programmes judicieux établis par le gouvernement.

Un observateur non prévenu ne saurait nier que nous ayons traversé notre pire période de chômage depuis la crise des années 1930. Je suis sûr que les membres du gouvernement l'admettront aujourd'hui, même s'ils refusaient de le reconnaître dans les débats de la dernière session de la Chambre. Les occupants des banquettes ministérielles ont certainement changé d'attitude à cet égard, car l'an dernier, durant la session d'automne, ils n'ont jamais laissé voir à la Chambre qu'ils étaient conscients de la menace que posait la hausse du chômage. Lorsqu'ils se sont vus forcés de reconnaître le caractère anormal de la situation, ils ont soit tenté de minimiser la gravité de nos difficultés économiques, soit prétendu que le chômage était à la baisse.

Il est très intéressant de citer les paroles prononcées à ce propos par divers ministres au cours de la campagne électorale. Comme

nous débattons en ce moment les crédits du ministère du Travail, je m'en tiendrai à cet égard à trois déclarations du ministre du Travail. Le *Journal d'Ottawa* du 20 février relate qu'il aurait déclaré, le 19 février, soit un jour avant, à Woodstock, dans l'Ontario:

Nous croyons qu'il nous incombe de lutter et aussi longtemps qu'un seul Canadien chômera, nous verrons à prendre les mesures qui s'imposent.

Il a, en outre, attaqué la politique d'"argent cher" de l'ancien gouvernement, laquelle, selon lui, aurait contribué au chômage.

Il a eu une observation qui inspire certaines réflexions ironiques à la lumière de ce qui se passe depuis un mois ou deux. Il a dit:

Nous avons graduellement adouci la politique de restriction monétaire en abaissant les taux d'intérêt.

Sans doute pour créer de l'emploi. Or les taux d'intérêt ont été augmentés par le gouvernement actuel depuis que cette déclaration a été formulée. Puis la *Gazette* de Montréal du 20 mars fait dire ceci au ministre:

Le ministre fédéral du Travail, M. Michael Starr, a prêté hier soir que le chômage actuel prendrait fin vers la mi-juin.

En m'appuyant sur la statistique officielle, j'aurai quelque chose à dire à ce sujet dans un instant. Ensuite, le 28 mars, le *Daily Star* de Toronto attribue au ministre les paroles que voici:

M. Starr a déclaré que lui-même et le parti conservateur avaient "une grande confiance dans l'avenir" et il a prêté que grâce aux différentes campagnes qui seront instituées dans l'année qui vient, le problème du chômage saisonnier serait éliminé.

J'espère que le ministre a raison, mais je pense qu'il lui sera un peu difficile d'éliminer le chômage saisonnier. Le ministre du Travail disait durant la campagne électorale que le chômage serait disparu à la mi-juin. Par contre, le ministre des Finances, dans son exposé budgétaire, dont nous avons entendu certaines parties deux fois à la Chambre, disait (page 1293 des *Débats*):

Ici encore, les chiffres les plus récents sont encourageants, indiquant en effet une diminution rapide du pourcentage des chômeurs, comparativement à l'an dernier.

Soit dit en toute déférence envers le ministre des Finances, cette déclaration se révèle fallacieuse à la clarté de la statistique officielle sur ce point. Afin d'étayer ce que je viens de dire, il faut examiner la situation actuelle qu'exposent ces chiffres officiels. Cette étude permet de voir si les déclarations optimistes des ministres sont bien fondées.